

TITRE PRO EIM - Electricien·ne d'Installation et de Maintenance des systèmes automatisés



Date de dernière mise à jour 23 janvier
2023



Formation éligible au CPF

Métier

L'électricien·ne d'installation et de maintenance des systèmes automatisés réalise des opérations de nature électrique visant à installer, maintenir ou rétablir le fonctionnement d'un équipement automatisé lui permettant d'accomplir la fonction requise.

Il·elle peut être amené·e, dans son domaine de compétences, à réaliser des améliorations visant à optimiser les performances de l'équipement, tant en termes de productivité, qu'en termes d'efficacité énergétique ou d'exigences environnementales.

Durée et organisation

Formation en contrat d'apprentissage

- ▶ **Durée** : 18 mois | 630 h en centre de formation
- ▶ **Alternance** : 1 sem. en centre / 3 sem. en entreprise (à titre indicatif)
- ▶ **Démarrage** : cette formation est proposée en **entrée/sortie permanente** (tout au long de l'année).

Durée, alternance et contenu indicatifs et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des pre-requis de l'apprenant.

Lieu | Date

QUIMPER | de janvier 2023 à décembre 2023

Admission

Public

- ▶ Etre âgé de 15 à moins de 30 ans*.
- ▶ Etre de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

*Pas de limite d'âge pour toute personne reconnue travailleur handicapé. Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation (nous consulter).

Pré-requis d'entrée en formation

- ▶ Savoirs généraux : lire, écrire, compter

Qualités appréciées : compréhension des consignes orales, aptitude à la vie de chantier et aux déplacements

Modalités et délais d'accès

Modalités

Dossier de pré-inscription en ligne, entretien collectif et/ou individuel, signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Objectif de la formation

À l'issue de la formation, les apprenants devront être capables de :

- ▶ Équiper et câbler l'armoire ou le coffret de commande d'un équipement automatisé
- ▶ Intégrer et raccorder les éléments d'un équipement automatisé
- ▶ Mettre en service un équipement automatisé
- ▶ Remettre en état de fonctionnement un équipement automatisé
- ▶ Mettre en service un équipement automatisé
- ▶ Effectuer les opérations de maintenance préventive d'un équipement automatisé

SECTEURS CONCERNÉS

Entreprises d'équipement ayant étendu leurs activités à la maintenance d'équipements automatisés, unités de production automatisées, sociétés de services, collectivités et services publics...

Programme

BLOC 1 | Installer des équipements automatisés

- ▶ Équiper et câbler l'armoire ou le coffret de commande d'un équipement automatisé
- ▶ Intégrer et raccorder les éléments d'un équipement automatisé
- ▶ Mettre en service un équipement automatisé

BLOC 2 | Assurer la maintenance d'équipements automatisés

- ▶ Remettre en état de fonctionnement un équipement automatisé
- ▶ Mettre en service un équipement automatisé
- ▶ Effectuer les opérations de maintenance préventive d'un équipement automatisé

BLOC TRANSVERSAL

- ▶ Respecter les règles d'hygiène et de sécurité
- ▶ Prévenir les risques liés à l'activité physique (gestes et postures)
- ▶ S'approprier les outils bureautiques
- ▶ Accompagner le projet de formation
- ▶ Exploiter les périodes en entreprise
- ▶ Evaluation finale

BON À SAVOIR

L'électricien d'installation et de maintenance des systèmes automatisés travaille en

▶ *Tout savoir sur les modalités du contrat d'apprentissage **ICI** ou de professionnalisation **ICI**.*

Délais d'accès

Fonction de la date de signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon les pré-requis

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre). En savoir +, contacter notre référent handicap : **ICI**

Coût

Formation gratuite et rémunérée

Modalités et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

Modalités d'évaluation et d'examen

Modalités d'évaluation

- ▶ Exercices pratiques et théoriques

Modalités d'examen

Les candidats·es sont présentés·ées aux épreuves générales et techniques du **Titre Professionnel Électricien·ne d'Installation et de Maintenance des systèmes automatisés**.

- ▶ Mise en situation professionnelle ou présentation d'un projet réalisé en amont | 5h00
- ▶ Dossier professionnel et annexes éventuelles
- ▶ Résultats des évaluations passées en cours de formation

atelier pour les phases d'équipement d'armoires ou de coffrets et sur site pour les phases d'installations et de maintenance.

Il peut être amené à se déplacer sur les différents lieux d'intervention avec un véhicule. Il intervient parfois dans le cadre d'astreintes. Dans des entreprises de production industrielle automatisée, il travaille en équipe et éventuellement en poste, ses horaires sont souvent variables.

Chiffres non significatifs pour cette formation

Pour obtenir des données précises, merci de contacter notre service **Qualité**.

▶ Entretien final avec le jury | 20 mn

Durée totale de l'épreuve pour le candidat | 6h50

Validation

Titre professionnel Electricien·ne d'Installation et de Maintenance des systèmes automatisés

- ▶ Niveau 3 (CAP/BEP) délivré par le Ministère chargé de l'emploi
- ▶ Code RNCP* : 32297

Le titre professionnel est composé de 2 blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP).

La formation peut être validée totalement ou partiellement par acquisition d'un ou plusieurs blocs de compétences.

**Répertoire National de la Certification Professionnelle*

Passerelles, poursuites d'études et débouchés

Cette formation a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

▶ Passerelle possible

- ▶ TITRE PRO EM -
Electromécanicien·ne de
maintenance industrielle (niveau 3)

▶ Poursuites possibles

- ▶ BAC PRO MELEC - Métiers de
l'Electricité et des Environnements
Connectés (niveau 4)
- ▶ TITRE PRO TMI - Technicien·ne de
Maintenance Industrielle (niveau 4)

▶ Exemples de métiers

- ▶ Electricien de maintenance
industrielle, Agent d'entretien
d'équipements électriques,
Dépanneur électricien d'équipements
industriels, Electricien d'entretien en
industrie...

Contacts

Pôle Formation UIMM Bretagne | Site de QUIMPER

Rue Albert Einstein | ZI de Kerourvois 2 | 29500
ERGUE-GABERIC | 02 98 74 94 98

- ▶ Candidat : Karine PELLE | 06 74 79 45 41
- ▶ Entreprise : Roxane LE GALL | 06 59 00 52 91